

CONFÉRENCE NATIONALE HANDICAP 2023 : UNE NOUVELLE COMMUNICATION VITRINE QUI EST BIEN LOIN DE LA DEMANDE DU CONSEIL DE L'EUROPE!

Dans une [décision](#) rendue publique ce 17 avril, le Comité européen des droits sociaux du Conseil de l'Europe (CEDS) conclut à une violation par la France de la Charte sociale européenne. Cette décision vise notamment les difficultés d'accès aux aides, l'accessibilité du bâti, des transports publics, et aux services de santé ainsi que l'inclusion dans l'école ordinaire. Cette condamnation fait suite à l'alerte internationale formulée par un [expert de l'ONU en 2021](#) et aux rapports de la Défenseuse des Droits. Elle fait écho aux demandes formulées depuis des années par les associations et syndicats pour une société réellement inclusive. Nous rappelons, ci-dessous, nos récentes contributions en ce sens :

L'annonce [« trompe-œil »](#) d'un accès amélioré à une retraite anticipée à partir de 55 ans pour les personnes en situation de handicap est la dernière illustration de l'orientation régressive de ce gouvernement. Dans la réalité, la grande majorité terminent leur carrière parmi les 105 000 "bénéficiaires" (sic) recensés chaque année dans le dispositif d'inaptitude. **Solidaires exige la mise en œuvre d'une réelle compensation liée aux handicaps, avec l'amélioration significative des carrières et des conditions de travail.**

[L'absence de compensations à la hauteur des besoins pour répondre aux situations de confinement de la récente crise sanitaire](#) indiquait déjà que le gouvernement n'était pas prêt à dégager les moyens nécessaires à une société inclusive, notamment dans le cadre professionnel. En télétravail notamment, nombre de collègues en situation de handicap ne disposaient pas, et ne disposent toujours pas, des outils adaptés à l'exercice de leur activité professionnelle, par manque de financement du surcoût. Autre constat, l'incitation au télétravail permanent qui aggrave l'isolement social dans un contexte anxigène.

L'an dernier, lors de la campagne présidentielle, dans notre expression [Pour une réelle école inclusive](#) nous rappelions les retards pris dès l'accès à l'école ordinaire et à la formation, première étape à franchir... La seule réponse du ministère reste la « mutualisation » des moyens. C'est loin d'être suffisant, d'autant que l'école inclusive ne signifie pas la fermeture de structures adaptées comme réponse transitoire ou complémentaire... Notre union Solidaires soutient [la mobilisation continue des AESH](#) (Accompagnant-e Elève en Situation de Handicap) pour leur statut et conditions de travail. La fédération SUD-Education s'emploie [à sensibiliser le collectif de travail](#) sur ces enjeux de société. Dans son intervention au collège de Ganges, Macron n'a formulé aucune avancée sur ce dossier.

Au vu de ce contexte, nous appuyons [l'expression du collectif handicaps](#) et considérons que, la tenue ce 26 avril, sous les lambris de l'Élysée, de la conférence nationale handicap 2023 était principalement une nouvelle communication vitrine avec plus de déclarations d'intention que de mesures nouvelles, avec un volet accessibilité centré uniquement sur le handicap moteur...! **Les situations de handicap sont plurielles et nécessitent, de ce fait, des réponses plurielles, de qualité et en nombre suffisant.** Clairement, certains types de handicap, tels que le handicap psychique, l'autisme, le polyhandicap, les handicaps complexes..., sont à peine évoqués dans ces mesures. **Une nouvelle exclusion inacceptable.** Sur ce dossier, comme les autres, l'aspect comptable qui dicte la politique gouvernementale se fait, une fois de plus, au détriment de l'aspect humain. **Pour l'Union syndicale Solidaires aucun motif budgétaire ne peut justifier les entraves actuelles aux droits fondamentaux.**

Solidaires exige une politique et des moyens pour une société vraiment inclusive et pour en finir avec les discriminations et le validisme !